

**DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 FEVRIER 2018**

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 13
Pouvoirs : 0
Votants : 13

Date de convocation du Conseil communautaire :
Le 01/02/2018

Le 8 février 2018, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Brigitte COULON, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Richard SIMMINI.

Absents excusés : Daniel DOMPOINT, Vincent LAUTIER, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Secrétaire de séance : Richard SIMMINI.

OBJET : TOURISME – DEMANDE DE SUBVENTION LEADER – MAITRISE D'ŒUVRE MUSEE DE CIRE ET MAISON ECLUSIERE

M. Bernard GRISON, Président, informe que le projet de réhabilitation du Musée de cire à Ars-sur-Formans suit son cours et respecte le plan de financement validé par délibération le 30 octobre 2017 (2017BC99). Toutefois, une actualisation du plan de financement portant sur la maîtrise d'œuvre uniquement est nécessaire pour la demande de subvention LEADER.

Il est donc proposé le plan prévisionnel de financement de la maîtrise d'œuvre ci-après :

MAITRISE D'OEUVRE HT		RECETTES PREVISIONNELLES		Taux
TOTAL Maîtrise d'œuvre Travaux et scénographie	53 285 €	Europe LEADER (Maîtrise d'œuvre)	21 314 €	40 %
		Reste à charge CCDSV	31 971 €	60 %
COUT TOTAL Opération	53 285 €	TOTAL Recettes	53 285 €	100 %

Après avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** les aides financières auprès du programme LEADER pour la maîtrise d'œuvre relative au musée de cire (architecte et scénographie) et à la maison éclusière (scénographie) ;
- **MANDATE** le Président pour effectuer toutes les démarches auprès du programme LEADER et pour signer tous les documents nécessaires à ces demandes de subventions.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **15 FEV. 2018**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180208-2018B02-TO
Affichage le :

15 FEV. 2018

A Trévoux, le 8 Février 2018

**Le Président,
Bernard GRISON**


